



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective 2024

Pont de l'Isère, le 21 mai 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale annuelle 2024 **élective** de notre association DOJO PONT D'ISÉROIS qui se tiendra le :

SAMEDI 15 JUIN 2024

Accueil à 9H45 au gymnase

Début à 10H00,

**rue du Canal -26 600 Pont de l'Isère,
suivi par la remise des ceintures !**

L'assemblée générale est appelée à délibérer selon l'ordre du jour indiqué ci-après :

Bilan moral

Bilan financier 23/24 et budget prévisionnel 24/25

Bilan sportif

Élection au Comité de Directeur (8 postes à pourvoir)

Si vous ne pouvez pas assister à cette assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre, aux termes d'un pouvoir (modèle joint à la présente) qui devra être présenté en entrant en séance. *Un même adhérent ne peut recevoir qu'un pouvoir.*

Nous nous permettons cependant d'insister sur l'importance de votre présence à cette instance indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Nous prolongerons les festivités avec un apéritif et un repas (inscriptions sur le site internet du club)

Nous vous prions d'agréer, chères et chers membres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Vincent SIGAUD

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom et prénom) : _____

membre de l'association **Dojo Pont d'Isérois** à jour de mes cotisations, donne pouvoir à

(nom et prénom) : _____ aux fins de me représenter lors de l'assemblée générale, du 15 juin 2024 à **10H00**, de prendre en mon nom toutes les décisions et de participer à tous les votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à : _____ le : _____



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 Élection des membres du Comité Directeur

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une Assemblée Générale électorale. Le Comité Directeur se compose idéalement de 8 membres minimum et se renouvelle tous les 4 ans. Cette année, nous devons procéder à ce renouvellement. L'ensemble des membres sortants sont démissionnaires ; ils peuvent se représenter.

Qu'est-ce que le Comité Directeur ? Les membres sont élus en assemblée générale parmi les adhérents ayant déposé au préalable leur candidature. Le Comité Directeur élit ensuite les membres du Bureau. Le Comité Directeur se réunit une à trois fois par an, notamment une fois au mois de septembre où il décide des grandes lignes du programme de la saison à venir et du projet associatif. D'une façon générale, il est chargé d'assurer la gestion courante de l'association. Il donne pouvoir au bureau pour mener à bien les actions décidées en comité de direction.

Pour pouvoir fonctionner, votre club a besoin de vous ! N'hésitez pas à transmettre votre candidature !

COMITE DIRECTEUR MANDATURE 2020/2024

Membres sortants : (Les membres sortants sont rééligibles).

1. Vincent SIGAUD, président du bureau : Ne se représente pas
2. Elsa LECONTE, se représente au comité directeur
3. Francine BEROULLE, se représente au comité directeur
4. Charlène GONCALVES : se représente au comité directeur
5. Aline DESPESE : se représente au comité directeur
6. Julie CASTIGLIONE, ne se représente pas au comité directeur
7. Jérémy BRUYAS : ne se représente pas au comité directeur

ACTE DE CANDIDATURE

Assemblée Générale 2024 du DOJO PONT D'ISÉROIS

Vous souhaitez être candidat en tant que membre du Comité Directeur ? Faites-vous connaître **avant le vendredi 7 juin**, soit par courrier à l'attention du Président :

Vincent SIGAUD- DOJO PONT D'ISÉROIS - rue du Canal - 26600 Pont de l'Isère

ou par email : bureau.dojopontdiserois@gmail.com.

NOM : _____ Prénom : _____

Présente sa candidature au Comité Directeur du Dojo Pont d'Isérois.

Fait à : _____ le : _____

(Original à adresser au Dojo Pont d'Isérois avant le vendredi 7 juin, daté et signé ; ou par mail)